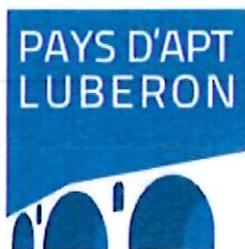


# Annexe 1 : Inventaire actualisé et détaillé du patrimoine délégué

Présents lors de l'inventaire: CCPAL (M.PAQUETEAU, M. CARDE, M. TINCHON et Mme PADILLA) et SOGEDO ( M. MARTIN et M. MEDINA)						
Lieux	Nature équipements	Désignation	Quantité	Année	Etat	Commentaires
ABORDS	Aménagements extérieur	Cloture	150	1998	MOYEN	Le mur soutenant la cloture s'effondre sur 3m au niveau du point de rejet Un pilier en béton est décellé du coté du bassin d'aération et le grillage est dégradé.
		Voirie plétonne	1	1998	RAS	
	Menuiserie et serrurerie	Portail deux vantaux	1	1998	RAS	
LOCAL D'EXPLOITATION	Batiments et Génie civil	Génie civil	1	1973	MOYEN	Epaufures au niveau de la toiture. Les ferrailles sont apparentes sur plusieurs endroits; Vieillessement du local normal. Les 2 aérations sont bouchées pour l'hiver
		Toiture	1	1973	MOYEN	
		Aération	1	1973		
		Chauffage	1	1998	RAS	
		Eclairage	1	1998	RAS	
		Evier	1	1998	RAS	
	Menuiserie et serrurerie	Porte	1	1973	MOYEN	Manque la poignée
		Fenetre	1	1973	RAS	
	Matériel électrique et de commande	Armoire de commande AREL	1	1998	RAS	A REMPLACER PAR LA CCPAL
	Matériel de télégestion et capteur	Satellite de télégestion SS10	1	2008	RAS	A REMPLACER PAR LA CCPAL
Equipement spécial	Matériel d'entretien	1	1998	RAS		
DEGRILLEUR	Batiments et Génie civil	Génie civil	1	1998	RAS	
		Escalier	1	1998	RAS	
	Menuiserie et serrurerie	Passerelle	1	1998	RAS	
		Garde corps	1	1998	RAS	
		Grille fixe espacement 40mm	1	1998	RAS	
		dégrilleur courbe espacement 10mm	1	2012	RAS	Remplacé en 2012
		Capot de protection du dégrilleur	1	2012	MOYEN	Les capots latéraux sont à refixer pour protéger les roulements
	Matériel electromecanique	Motoréducteur + moteur dégrilleur FLENDER CA41 MIC6W	1	2012	BON	Remplacé en 2012
	Matériel électrique et de commande	Arrêt d'urgence	1	1998	RAS	
	Canalsation liée à l'ouvrage	Conduite de liaison	1	1998	RAS	
	Aure équipement	Benne à déchets	1	2008	RAS	
	DEGRAISSEUR DESSABLEUR	Batiments et Génie civil	Génie civil	1	1973	RAS
Bac à sables			1	1998	RAS	
Menuiserie et serrurerie		Caillebotis	1	2007	RAS	
Canalsation liée à l'ouvrage		Conduite de liaison	1	1998	RAS	
BASSIN D'AERATION		Batiments et Génie civil	Génie civil	1	1973	RAS
	Escalier		1	1998	RAS	
	Menuiserie et serrurerie	Passerelle	1	1998	RAS	
		Garde corps	1	1998	RAS	
		Lame déversoir	1	1998	RAS	
	Equipement spécial	Bouée	1	1998	RAS	Dans le local d'exploitation
		Ligne de vie	1	1998	RAS	
	Matériel électrique et de commande	Arrêt d'urgence	1	1998	RAS	
	Matériel electromecanique	Motoréducteur + moteur turbine FLENDER SKS2F-112 M/4RD, puissance 4kW	1	1998	RAS	A REMPLACER PAR LA SOGEDO
		Turbine d'aération Nord de type Vortex	1	1998	RAS	A REMPLACER PAR LA SOGEDO
	Canalsation liée à l'ouvrage	Conduite de liaison	1	1998	RAS	
	Matériel Hydraulique lié à l'ouvrage	Vanne de vidange, DN=150mm	1	1973	RAS	Pas manipuler depuis des années
	DEGAZAGE	Batiments et Génie civil	Génie civil	1	1998	MOYEN
Passerelle			1	1998	RAS	
Menuiserie et serrurerie		Echelle	1	1998	RAS	
		Garde corps	1	1998	RAS	
		Clifford	1	1998	RAS	
		Lame déversoir	1	1998	RAS	
		Lame siphonide	1	1998	RAS	
Matériel electromecanique		Pompe aspersion mousses de type vide cave	1	2009	HS	A REMPLACER PAR LA SOGEDO
Canalsation liée à l'ouvrage	Conduite de liaison	1	1998	RAS		
RECIRCULATION EXTRACTION DES BOUES	Menuiserie et serrurerie	Potence	1	1998	ABSENTE	
		Trappe	1	1998	RAS	
		Supports barre de guidage	1	1998	RAS	
		Barres de guidage	2	1998	RAS	
	Matériel electromecanique	Chaînes	2	1998	MOYEN	1 en Inox (bon état) et 1 en Acier (rouillée à remplacer)
		Groupe électro-pompe n°1 FLYGT DP 3067 MT 480, Débit: 18,5m³/h, HTM: 3mCE, Puissance: 1,2 kW	1	2013	BON	
		Groupe électro-pompe n°2 FLYGT DP 3067 MT 480, Débit: 18,5m³/h, HTM: 3mCE, Puissance: 1,2 kW	1	1998	RAS	A REMPLACER PAR LA SOGEDO
Canalsation liée à l'ouvrage	Colonnes montantes	2	1998	RAS		
Accessoire réseau	vannes sus BAC, DN: 75mm	2	1998	RAS		
STOCKAGE DES BOUES	Equipement spécial	Benne 8m³	1	1998	MOYEN	
		Lits rectangulaires 12*4m	2	1998	MOYEN	Fissurés, ils fuient lors des soutirages
LITS DE SECHAGE	Batiments et Génie civil	regard	1	1998	RAS	
		Canalisation de répartition	1	1998	RAS	
	Canalsation liée à l'ouvrage	Conduite de liaison	1	1998	RAS	
		Drain	1	1998	RAS	
	Matériel hydraulique lié à l'ouvrage	Vanne de purge	1	1998		La pompe de récupération des eaux de collatures ne fonctionnait pas lors de notre visite.
Accessoire réseau	Prise de boues avec 2 raccords pompier et prise en charge	1	1998	RAS		
CANAL DE SORTIE	Batiments et Génie civil	Canal rectangulaire en béton	1	1998	MOYEN	sale
	Menuiserie et serrurerie	Seuil en V	1	1998	RAS	

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20211125-2021-126-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

## Annexe 2 : Courrier du 21 juin 2021



Affaire suivie par :  
FABRICE PAQUETEAU  
Tél. : 04 90 74 98 63  
fabrice.paqueteau@paysapt-luberon.fr

**SOGEDO**  
4, place des Jacobins  
CS15177  
69291 Lyon Cedex 2

Apt, le 21 juin 2021

**OBJET : Fin de contrat délégation de Service Public de l'assainissement collectif - Commune de LACOSTE**

Monsieur Le Président,

Nous faisons suite aux différents échanges avec vos services ainsi qu'à la réunion qui s'est tenue dans nos locaux le 16 juin, dans le cadre de la fin de votre contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif de la commune de Lacoste le 31 décembre 2021.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des points principaux qui ont été abordés lors de cette dernière :

1. Liste exhaustive des nouveaux branchements, les données sont incomplètes : une liste de 6 branchements réalisés sur la durée du contrat alors qu'il y avait 144 abonnés en 2012 et 169 dans le RAD 2020. Nous n'avons aucune information avant 2017 alors que les RAD précédents montrent une évolution du nombre de branchements. De plus, il convient que nous disposions pour l'ensemble de ces branchements neufs des références cadastrales complètes section + numéros afin de nous y retrouver. Ces infos (avec la date de réalisation) nous permettront de compléter les données dans notre SIG.

2. Le Contrôle des branchements (tests d'écoulement et test à la fumée) : 150 tests étaient prévus, 77 auraient été réalisés. Hormis un rapport de 2 pages, nous n'avons rien. Il y est signalé 4 non-conformités (dont 3 provenant des regards de branchements défectueux, dont vous avez en charge le renouvellement dans la limite de 5/an). Nous avons déjà évoqué ce manque ; je vous renvoie donc à l'art. 6.2.2 du contrat pour comprendre ce dont nous attendons afin d'avoir des données exploitables.

**SERVICE**  
**EAU ET ASSAINISSEMENT**  
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

**COMMUNAUTÉ**  
**DE COMMUNES**  
**PAYS D'APT LUBERON**  
81 avenue Frédéric Mistral  
84 400 APT  
T. 04 90 04 49 70  
contact@paysapt-luberon.fr  
www.paysapt-luberon.fr

3. ITV: 1 346 ml ont été réalisés ; il reste donc 2 654 ml à effectuer. Il conviendra donc probablement d'assurer à minima un passage complet sur l'ensemble des réseaux non inspectés de la commune d'ici la fin du contrat.

4. Hydrocurage: les engagements du contrat porte sur un curage préventif (25%, soit 600 ml/an); à ce titre, il n'y a pas eu 4 082 ml hydrocurés comme indiqué dans votre annexe mais 3 692 ml (la différence correspondant à des interventions curatives).

Il reste donc 2 308 ml à effectuer.

Cette prestation devra être réalisée en parallèle des ITV manquantes, puis sur certains secteurs à risque que nous devons définir ensemble.

5. Renouvellement STEP :

- vous indiquez que la pompe de recirculation n°2 a été remplacée en 2020 (ce qui n'apparaît pas dans le RAD), après la pompe n°1 en 2013 Il conviendra de définir une date avec l'exploitant pour qu'il sorte ces 2 pompes et que nous puissions constater à l'aide des plaques ces renouvellements.

- Concernant, les autres équipements restants à renouveler, nous ne sommes pas d'accord avec votre proposition : Comme nous nous étions mis d'accord sur place et l'avons indiqué dans notre courrier, nous acceptons le remboursement uniquement de l'armoire de commande électrique ainsi que de l'équipement de télégestion car ceux-ci doivent évoluer et n'ont pas à être renouvelés « en lieu et place ». Pour le reste (turbine d'aération, motoréducteur, moteur turbine et arrêt d'urgence), nous vous demandons de prévoir ce renouvellement d'ici la fin du contrat.

Comme vous le comprenez, l'idée pour nous n'est pas de récupérer de l'argent mais que les prestations prévues soient réalisées afin d'améliorer la connaissance patrimoniale du réseau, qui est le cœur de bataille désormais sur notre territoire.

Le contrat avait d'ailleurs été rédigé en ce sens par la commune, puisqu'il visait à un diagnostic exhaustif du réseau et des branchements en vue d'une connaissance complète lui permettant à l'issue de ce contrat de prévoir les actions prioritaires à mener. Ces données manquent aujourd'hui.

Dans l'attente d'éléments de réponses et de propositions de planning, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

SERVICE  
EAU ET ASSAINISSEMENT  
[servicedeseaux@paysapt-luberon.fr](mailto:servicedeseaux@paysapt-luberon.fr)

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
PAYS D'APT LUBERON  
81 avenue Frédéric Mistral  
834 400 APT  
T. 04 90 04 49 70  
[contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)  
[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)

Le Président,  
Par délégation  
Le Vice-président en charge  
de l'eau et l'assainissement  
Lucien AUBERT



Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20211125-2021-126-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

## Annexe 3 : Courrier du 06 juillet 2021



Arrivé le

19 JUIL. 2021

Communauté de Communes  
Pays d'Apt Lubéron

Monsieur Lucien AUBERT  
Vice-Président  
Communauté de Communes  
Pays D'Apt Lubéron  
81 avenue Frédéric Mistral  
84400 APT

A Lyon, le 06/07/2021

**Objet :** fin du contrat DSP assainissement collectif commune de LACOSTE

**Vos Réf :** votre courrier du 21 Juin 2021

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons pris bonne note de votre courrier daté du 21 juin dernier pour la fin de la délégation de service public assainissement qui nous lie.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous nos éléments de réponses aux différents points cités :

### 1. Liste exhaustive des nouveaux branchements réalisés depuis le début du contrat

Nous pouvons vous transmettre les copies des factures des branchements réalisés par Sogedo avec l'adresse des travaux réalisés. L'écart entre le nombre d'abonnés entre la fin et début de contrat peut aussi s'expliquer par la réouverture d'abonnements en cours de contrat. Nous ne pouvons pas également vous garantir que des branchements d'assainissement n'aient pas été réalisés en même temps que de nouveaux branchements d'eau

### 2. Campagne de contrôle de branchements

Concernant les 77 branchements contrôlés nous n'avons pas d'autres éléments en notre possession que le rapport déjà fourni. Nous avons fait la demande auprès de la mairie de



Société de Gérance de Distributions d'Eau

SAS au capital de 8 000 000 € - RCS Lyon 301 192 803 - APE 3600Z - N° TVA Intracommunautaire FR44 301 192  
803 Siège social : 4, place des Jacobins - CS 15177 - 09291 Lyon Cedex 02

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20211125-2021-126-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021



Lacoste qui était destinataire de ces éléments en 2012 afin qu'elle nous les transmette ; nous vous les ferons parvenir à réception.

Contractuellement, il reste 73 branchements à contrôler que nous ne serons pas en mesure d'effectuer d'ici le 31/12/2021.

### 3. Campagne ITV

Il reste effectivement 2 654 ml à contrôler pour lesquels nous n'avons pas la capacité à les réaliser d'ici la fin du contrat dans des conditions de qualité appropriées.

### 4. Hydrocurage

Nous avons en effet dénombré 3 692 ml de curage préventif. Il resterait donc 2 308 ml à réaliser selon les dispositions contractuelles. Le taux d'encrassement actuel du réseau ne nécessite pas d'intervention spécifique complémentaire.

### 5. Renouvellement STEP

Notre agent vous contactera prochainement afin de vous permettre de vérifier que la pompe de recirculation n°2 a bien été remplacée en 2020.

Pour les autres opérations non réalisées (armoire électrique, télégestion, turbine, moteur et motoréducteur, arrêt d'urgence), comme évoqué lors de notre réunion du 16 juin, ces équipements ne nécessitent pas un remplacement d'ici les 6 prochains mois, nous maintenons notre proposition de ne pas les renouveler d'ici la fin du contrat.

Nous avons bien conscience de votre souhait de pouvoir faire ces différentes opérations avant la fin du contrat toutefois comme nous vous l'avons indiqué lors de notre dernière réunion nous ne sommes pas en mesure de les réaliser dans de bonnes conditions aussi il nous semble préférable pour votre collectivité et notre entreprise de trouver un accord amiable à cet égard.

Nous restons donc à votre disposition afin d'établir un protocole de fin de contrat pouvant satisfaire chaque partie

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Merlin  
Président



Société de Gérance de Distributions d'Eau

SAS au capital de 8 000 000 € - RCS Lyon 301 192 803 - APE 3600Z - N° TVA Intracommunautaire FR44 301 192 803  
Rég. Siège social : 4, place des Archives - CS 15177 - 69291 Lyon Cedex 02

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20211125-2021-126-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021